

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 11 DÉCEMBRE 1979

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



ALLOCUTION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
FLORA MACDONALD,
LORS D'UN DEJEUNER DE
L'ASSOCIATION DE LA PRESSE
DIPLOMATIQUE, À L'OCCASION
DE SA VISITE OFFICIELLE
EN FRANCE,
PARIS, LE 11 DÉCEMBRE 1979

Monsieur le Président,

C'est pour moi un plaisir tout particulier et un honneur de pouvoir prendre aujourd'hui la parole devant vous. En tant que politique, je suis parfaitement consciente de l'importance du rôle que jouent, dans l'interprétation, voire dans la conduite des affaires publiques, les membres éminents de ce qu'il est convenu d'appeler "le quatrième pouvoir". Après tout, nous autres gens de gouvernement pouvons prendre des décisions, faire des discours, mais la façon dont est communiquée au grand public ce que nous faisons dépend largement de vous. C'est pourquoi j'entends être avec vous aussi franche que possible, de telle sorte que vous puissiez transmettre efficacement mon message à votre auditoire.

Ce n'est pas par hasard que je fais ici ma première visite officielle en tant que Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du nouveau gouvernement canadien. Peut-être beaucoup se seraient-ils attendus à ce que j'effectue ma première visite officielle à Washington, en raison de l'importance particulière qu'attache tout ministre canadien aux relations que nous entretenons avec notre plus proche et plus important partenaire international. Rien, pourtant, ne peut m'être plus agréable que de faire ma première visite officielle en France. L'étroitesse et le caractère traditionnel des liens qui nous unissent font de ce choix une décision naturelle.

Je voudrais saisir l'occasion pour dire quelques mots sur la manière avec laquelle le nouveau gouvernement canadien aborde ses responsabilités en matière de politique étrangère.

La politique étrangère de n'importe quel pays résulte d'un subtil mélange de continuité et d'innovation. Il est difficile qu'il en soit autrement. L'élément de continuité trouve sa raison d'être dans les intérêts fondamentaux basés sur la géographie, l'histoire, les exigences de la sécurité et de l'économie, ainsi que dans les valeurs nationales fondamentales. Mais le monde, hélas, n'est pas immobile et la manière dont on poursuit la réalisation de ces intérêts fondamentaux doit constamment être revue et adaptée aux circonstances changeantes du monde où nous vivons. Et aujourd'hui, bien sûr, cette adaptabilité est, plus que dans le passé, importante du fait de la croissante interdépendance de la communauté internationale, de la reconnaissance du concept du village global, de la dure réalité du fait que tant de décisions, prises à un niveau national, sont influencées par des considérations internationales.

Tout observateur de la scène internationale reconnaît que les réalités politiques du monde sont aujourd'hui très différentes de ce qu'elles étaient voici une décennie ou davantage. C'est pour être bien sûr que la politique étrangère du Canada coïncide, aujourd'hui et demain, avec les réalités internationales, que notre gouvernement s'est engagé dans une revue de détail de cette politique étrangère. Mais ce n'est pas la seule raison.

Notre gouvernement tient absolument à s'assurer l'appui de l'opinion publique dans tous les programmes qu'il conduit. Nous croyons fermement que pour être efficace toute politique étrangère doit avoir le soutien de l'opinion publique. C'est pourquoi, sans abdiquer nos responsabilités en tant que gouvernement, nous avons l'intention d'impliquer profondément les Canadiens dans les nouvelles orientations que nous donnerons à notre politique étrangère.

Cette revue de la politique étrangère sera réalisée par l'intermédiaire d'un comité parlementaire qui verra à solliciter les vues des citoyens du Canada qui pourront s'exprimer individuellement ou en tant que groupe organisé. Le comité parlementaire circulera à travers le pays et invitera par la même occasion les provinces à faire part de leurs vues. J'espère qu'à l'été prochain nous aurons un rapport du comité parlementaire qui pourra alors être examiné par le gouvernement.

Je ne voudrais pas présumer les résultats du réexamen en cours. Mais il est un aspect de notre politique sur lequel j'ose insister en toute confiance: les relations du Canada avec l'Europe, qui ont toujours été d'une importance primordiale pour nous, continueront de l'être. En tant que pays dont deux générations de soldats ont traversé l'Atlantique, nous savons pertinemment que notre sécurité est indissociable de la sécurité européenne. En tant que nation marchande, nous ne saurions ignorer la réalité de l'existence de la plus vaste communauté économique du monde. En tant que peuple dont les racines plongent si profondément dans le sol européen, nous continuerons d'attacher la plus grande importance à nos liens avec des pays qui ont si largement contribué à l'héritage culturel du Canada.

Je désire vous apporter l'assurance que le nouveau gouvernement canadien n'a nullement l'intention de limiter son implication avec la communauté internationale, en général, et l'Europe en particulier. Nous ressentons clairement la nécessité pour nous de réévaluer nos priorités à la lumière des changements spectaculaires qui prennent place dans le monde. Mais nous sommes décidés à continuer de jouer un rôle aussi important et "responsable" qu'il nous est permis sur la scène mondiale.

Il ne fait guère de doute que vous souhaitez également savoir ce que le récent changement de gouvernement au Canada signifie en matière de politique canadienne. Vous souhaitez savoir quelles différences d'accent nous entendons mettre sur notre façon de mener nos propres affaires. Je veux parler ici, spécifiquement, des relations fédérales-provinciales.

Beaucoup de nos problèmes au niveau national sont, bien sûr, similaires à ceux que rencontrent tous les pays développés du monde: l'inflation, le chômage, les rapides changements sociaux et de plus en plus préoccupant - l'énergie. En outre, nous avons à faire face à des problèmes gouvernementaux qui résultent de notre constitution fédérale et, en cela, notre

situation est différente de ce qu'elle peut être dans un pays centralisé comme la France. Il me faut insister sur cette différence fondamentale dans l'organisation de nos pays respectifs car cela est essentiel à une compréhension entière de notre vie politique canadienne.

Bien que le partage des pouvoirs entre les niveaux provinciaux et fédéral de gouvernement soit clairement établi par notre constitution écrite, la réalité politique canadienne est liée au fait que notre fédération est en constante évolution. A certaines époques de notre histoire, les pouvoirs des provinces ont pu être éclipsés par les impératifs du moment donnant au pouvoir fédéral des responsabilités particulières. En d'autres temps, les droits et responsabilités de nos provinces sont apparus, pour diverses raisons, plus vitaux à l'intérêt national du moment.

Quels qu'aient été les hauts et les bas de l'influence des provinces au cours de notre histoire, ensemble ou individuellement, le rôle du gouvernement fédéral a toujours été de représenter les intérêts communs à tous les Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger. La question qui se pose au gouvernement fédéral canadien n'est pas de savoir s'il doit ou non représenter ces intérêts collectifs mais bien plutôt de définir comment il lui appartient de remplir sa mission.

En tant que représentants élus du peuple canadien au Parlement fédéral, mes collègues et moi avons la responsabilité de veiller à ce que les intérêts et le bien-être de tous les Canadiens, où qu'ils vivent, atteignent le niveau le plus élevé possible. Mais, à l'encontre de nos collègues élus dans une Assemblée nationale comme celle de la France, il nous faut nous rappeler que nous partageons le pouvoir gouvernemental avec des hommes et des femmes élus dans les Assemblées législatives provinciales, et qui ont, eux aussi, la responsabilité du mieux-être de leurs administrés dans leurs régions spécifiques.

Sans aucun doute, la principale préoccupation au Canada aujourd'hui, comme dans tant d'autres pays, est la question de l'énergie. Nous avons la bonne fortune de vivre dans un pays de grande richesse énergétique. Il nous est permis de penser qu'il nous sera possible de répondre à tous nos besoins en la matière dans un avenir prévisible: nous sommes même en mesure d'exporter une quantité importante d'énergie, sous forme de gaz naturel et d'uranium. Notre seul problème actuel est le pétrole, le niveau de notre production n'atteignant pas encore celui de nos besoins. Il est toutefois permis de penser que, d'ici une dizaine d'années, nous serons en mesure de répondre à tous nos besoins, grâce à l'exploitation de gisements non conventionnels comme nos sables bitumineux.

En vertu de notre constitution, les richesses naturelles relèvent de la responsabilité des provinces. Cela signifie qu'il nous a fallu entreprendre une longue et parfois difficile négociation avec nos provinces productrices, comme l'Alberta et la Saskatchewan, à seule fin d'établir une politique nationale du pétrole. Et cette négociation, il nous a fallu la mener en reconnaissant à la fois les intérêts des habitants des provinces productrices tout en gardant à l'esprit la nécessité d'assurer à l'ensemble du pays une fourniture adéquate de moyens énergétiques, à court et à long terme. Ce travail n'est pas plus facile pour nous qu'il ne l'était pour le précédent gouvernement. Je crois que la différence résulte de notre effort sincère de chercher une solution par le moyen de la négociation plutôt que par le recours unilatéral aux pouvoirs fédéraux sans de prudentes consultations préalables.

Un autre exemple porte sur notre approche de la question du Québec et sur le désir de cette province de maintenir sa position culturelle et linguistique en Amérique du Nord. Le gouvernement fédéral actuel reconnaît les aspirations des Québécois. Il reconnaît les responsabilités du gouvernement du Québec. Nous voulons aider les Québécois dans toute la mesure de nos moyens à satisfaire, dans le cadre de la fédération canadienne, leurs aspirations à maintenir et à développer leur propre identité. Pour les questions qui relèvent de la responsabilité fédérale, le gouvernement d'Ottawa doit parler au nom de tous les Canadiens, ceux du Québec, de Terre-Neuve ou des Territoires. Mais dès lors que les Québécois se réclament de besoins particuliers qui découlent de leur héritage propre, de leur sens profond d'identité, il ne saurait être question pour notre gouvernement fédéral d'imposer au gouvernement du Québec une norme, voire un point de vue qui restreindrait inutilement leur progrès et la réalisation de leurs objectifs. Notre constitution est généreuse et souple. Au besoin elle peut être changée. En matière nationale, ou internationale, nous savons qu'il faut innover. Nous croyons plus à la coopération que la confrontation.

De manière générale, je dirais que notre gouvernement souhaite restaurer un climat de confiance avec les provinces. Nous partageons avec elles la responsabilité de gouverner le Canada.

Monsieur le Président, je m'en voudrais d'abuser de votre générosité. Je suis persuadée qu'il y a une foule de sujets que les membres distingués de votre association souhaiteraient discuter. Laissez-moi vous remercier de m'avoir permise de vous apporter mon message.